

La Ville d'Albi présente



Concours
des maisons
et jardins
fleuris

balcons,
potagers,
commerces.

INSCRIVEZ-VOUS

jusqu'au 15 MAI 2026, sur albi.fr



albi
• MA VILLE

Le concours des maisons et jardins fleuris est placé sous le signe des fleurs, de la végétalisation et de la qualité du cadre de vie. Il a pour objectif principal de favoriser le fleurissement de la ville d'Albi. En participant à ce concours annuel, vous devenez un acteur du fleurissement de notre ville et de son embellissement.

5 CATÉGORIES VOUS SONT PROPOSÉES :

- Jardin fleuri*
- Jardin potager*
- Balcon, mur, façade
- Terrasse et devant de porte
- Commerce

*** Visible ou non visible de la rue : lorsque le jardin ou le potager n'est pas visible de la rue, le participant s'engage à accueillir le jury sur rendez-vous exclusivement mercredi 3 juin et jeudi 4 juin entre 8h30 et 17h.**

Contact : 05 63 49 10 38.

secretariat.communication@mairie-albi.fr

Une même adresse de fleurissement pourra concourir à plusieurs catégories.

Toute personne inscrite au concours pourra assister à la visite que la Ville vous propose gratuitement du parc Rochegude le mercredi 10 juin. Rendez-vous à 9h30 au parc Rochegude (entrée boulevard Carnot).

Libérez votre créativité, fleurissez vos lieux de vie, cultivez vos idées !

Règlement

1. L'adresse du fleurissement que vous proposez doit être située sur la commune d'Albi.
2. Les décorations florales ou végétales devront correspondre au moins à une des cinq catégories.
3. Une même adresse pourra concourir à plusieurs catégories.
4. Les trois premiers candidats de chaque catégorie seront primés. Tous les inscrits seront récompensés.
5. Critères de notation : la couleur, le parti pris esthétique, la qualité des plantes (beauté, entretien), l'originalité, la dimension environnementale et écologique.
6. Passage du jury : à partir du lundi 1^{er} juin jusqu'au jeudi 4 juin inclus (mercredi 3 juin et jeudi 4 juin : exclusivement sur RDV de 8h30 à 17h pour les jardins non visibles de la rue.

Ne pas jeter sur la voie publique

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU VENDREDI 15 MAI 2026 INCLUS.
Bulletin d'inscription à télécharger sur le site de la Ville : albi.fr

À transmettre complété à la direction de la communication de la Ville d'Albi
16, rue de l'Hôtel de Ville - T. 05 63 49 10 38 - secretariat.communication@mairie-albi.fr

